



## Vente aux enchere publique

Par **borgi**, le **14/02/2008** à **11:11**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicules a une vente aux enchère publique( vente volontaire) a parisud enchère 91 et il mon dit d'attendre 11 jours la carte grise mais a ce jour il ne l'on pas j'ai envoyé un mail+ plusieurs appel et déplacement et il me dise que le propriétaire ne leur a pas fournie encore la carte grise.Et maintenant un recommandé.

A la préfecture pas possible d'immatriculer le véhicules avec les seuls papier d'attestation d'adjudication de vente volontaire.

Dans ces condition j'ai demandé a êtres remboursé et je leur rend le véhicule mais ça semble pas possible.

Que dois-je faire maintenant?

PS Je ne sais si ce sont des commissaire priseur ou pas dans cette vente.

Merci de votre réponse